



Mise en œuvre du Document d'Objectifs
des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Site d'Intérêt Communautaire FR9101410
Zone de Protection Spéciale FR9110042



RAPPORT D'ACTIVITES
ANNEE 2011

COMITE DE PILOTAGE DU 24 NOVEMBRE 2011



Lido de Frontignan Plage,
Étang d'Ingril
Anciens salins de Frontignan
Commune de Frontignan

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Présentation du programme d'animation pour l'année d'animation 2011.....	5
2.1. Mise en oeuvre des processus de contractualisation	6
2.2. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation	7
2.3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB.....	8
2.4. Mise à jour du DOCOB	9
2.5. Veille environnementale	9
3. Mise en œuvre des actions contractuelles du Document d'Objectifs	10
3.1. Les Mesures agro Environnementales territorialisées - MAEt.....	10
3.2. Les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers	12
3.3. La Charte Natura 2000.....	13
3.4. Amélioration des connaissances	13
4. Mise en œuvre des actions non contractuelles du Document d'Objectifs	13
4.1. Actions Siel hors dispositif contractuel	13
4.2. Actions du programme LIFE+ Lag'Nature	14
5. Fonctionnement administratif et financier lié à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ..	14
6. Perspectives d'animation 2012	14
ANNEXES.....	16



1. Préambule

Les étangs palavasiens ont intégré le réseau Natura 2000 au titre des deux directives européennes, « Habitats » en 2002 et « Oiseaux » en 2006 pour un périmètre unique.

Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol » s'étend aujourd'hui sur 6 600 hectares et est composé :

- ☞ du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) FR 9101410 « Etang palavasiens », désigné au titre de la directive « Habitats »,
Le périmètre modifié du SIC a été transmis à l'Union Européenne par le ministre de l'écologie le 27 septembre 2011.
- ☞ de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9110042 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol », désigné au titre de la directive « Oiseaux ».
Le nouveau périmètre de la ZPS est en cours de désignation par le ministre ; un projet d'arrêté ministériel a été envoyé en DREAL LR au mois d'octobre 2011.

Sept communes sont concernées par les sites Natura 2000 des étangs palavasiens, il s'agit de :

- ☞ Frontignan (1029 ha),
- ☞ Vic la Gardiole (2151 ha),
- ☞ Mireval (212 ha),
- ☞ Villeneuve-lès-Maguelone (1645 ha),
- ☞ Lattes (726 ha),
- ☞ Pérols (204 ha),
- ☞ Palavas-les-Flots (658 ha).

Rappel des enjeux écologiques du site

Les sites Natura 2000 des étangs palavasiens sont constitués d'un habitat naturel d'intérêt communautaire prédominant qu'est la lagune côtière et d'une mosaïque d'habitats typiques de zones humides périphériques des lagunes : prés et steppes salées méditerranéennes, habitats dunaires, marais doux ou temporaires....

Ces milieux accueillent de très nombreux oiseaux, notamment les Sternes naines et pierregarin, l'Avocette élégante, le Butor étoilé, le Flamant rose et plusieurs espèces de passereaux. Certains marais (Estagnol, marais du Méjean) abritent également la Cistude d'Europe, espèce de tortue typique des zones humides.

Au total, au cours des diagnostics écologiques, 20 habitats naturels, 31 espèces d'oiseaux et 1 espèce de tortue d'intérêt communautaire ont été recensés sur le site Natura 2000 des étangs palavasiens.

Le Document d'Objectifs ou DOCOB des sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Le Document d'Objectifs sur les étangs palavasiens a **été validé à l'unanimité le 12 octobre 2009** par le comité de pilotage du site et approuvé par arrêtés préfectoraux le 3 décembre 2009.

Lors de la réunion du 12 octobre 2009, le comité de pilotage a également désigné le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Siel, opérateur local chargé de l'animation et de la mise en œuvre du DOCOB sur le site Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol ».

Monsieur Alain BONAFOUX, Président du Siel a été reconduit dans ses fonctions de Président du COPIL Natura 2000.

Pour rappel, le Document d'Objectifs propose un programme de 32 actions, réparties selon 5 thématiques :

- ❖ 15 actions en faveur des habitats naturels et des espèces,
- ❖ 7 actions liées à la qualité des eaux et à la gestion hydraulique des lagunes et des zones humides périphériques,
- ❖ 4 actions pour l'intégration et le maintien des activités humaines,
- ❖ 3 actions concernant les études et suivis à mettre en œuvre,
- ❖ 3 actions concernant l'animation et la communication.

Le Document d'Objectifs et le dossier de presse Natura 2000 sont disponible sur la page internet du Siel : www.siel-lagune.org.

Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB.

Le présent document constitue ce rapport pour l'année 2011, seconde année d'animation

Pour la mise en œuvre et l'animation du DOCOB sur cette période, le Siel dispose d'une enveloppe budgétaire de 31 644.44 euros.

Répartition du budget pour les sites Natura 2000 des étangs palavasiens :

Etat – Ministère en charge de l'Environnement (40%)	15 366 €
UE - crédits européens (40%)	9 949 €
Siel – part d'autofinancement (20%)	6 329 €
TOTAL	31 644 €

2. Présentation du programme d'animation pour l'année 2011

Le programme 2011 est composé de 5 types d'actions définies dans la convention d'animation entre le Siel et la DDTM :

- ☞ Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- ☞ Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB,
- ☞ Suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- ☞ Mise à jour du DOCOB,
- ☞ Veille environnementale.

Pour la mise en œuvre du DOCOB sur cette période d'animation, la convention prévoit 113 jours dont 22,5 jours de prestation extérieure.

Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente un mi-temps de chargée de mission, cofinancé par l'Etat et l'Union européenne (fonds FEADER).

Durant cette année d'animation, un temps important a été consacré au lancement et à la signature de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et à la promotion de la Charte Natura 2000.

Rappel du temps de travail prévu par type d'action :

<i>Type d'action</i>	<i>Nombre de jours initialement prévus hors prestations extérieures</i>	<i>Nombre de jours réalisés hors prestations extérieures</i>
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	31,5	35
Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB,	15	12
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	24	37
Mise à jour du DOCOB	2	1
Veille environnementale	18	18
TOTAL hors prestations extérieures	90,5	103
Prestations extérieures	22,5	22,5
TOTAL	113	125,5

Temps consacré à l'animation du DOCOB de janvier à octobre 2011.

2.1. Mise en œuvre des processus de contractualisation

2.1.1. Assistance technique et administrative au montage des MAEt

Cette action a principalement consisté à :

- ☞ Proposer des nouvelles mesures en faveur de la viticulture et rédiger les nouvelles fiches mesures correspondantes,
- ☞ Faire connaître auprès des agriculteurs ces nouvelles mesures,
- ☞ Rechercher de potentiels signataires de MAEt. .
- ☞ Rédiger les conventions de partenariat dans le cadre de l'animation des mesures agro-environnementales.
- ☞ Préparer et animer les réunions inter-services pour la mise en place des MAEt.
- ☞ Participer aux diagnostics écologiques et pastoraux.

2.1.2. Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et assistance technique et administrative au montage des futurs contrats.

- ☞ Rencontre avec les gestionnaires des sites naturels présents dans le périmètre Natura 2000.
- ☞ Rencontre avec les autres acteurs du territoire.
- ☞ Encadrement des études préalables.
- ☞ Participation aux diagnostics écologiques dont la réalisation a été confiée au CEN LR.
- ☞ Montage du projet de contrat Natura 2000 pour la réduction des nuisances du Goéland leucophée sur les espèces de larvicoles,
- ☞ Lancement du projet de contrat Natura 2000 sur le secteur des Salins de Frontignan.

2.1.3. Suivre et évaluer les opérations contractualisées

Les 3 éleveurs engagés dans des MAEt depuis mai 2010 ont été contactés pour faire un point sur la mise en place de la MAEt. La mise en œuvre des plans de pâturage ne semblent poser de problème aucun des trois agriculteurs. Avec une année de retard, ces trois contractants ont touché les premières aides en juin 2011. Un des trois éleveurs a été contrôlé par les services de l'ASP au mois d'octobre 2011.

Accompagnement de 2 éleveurs et de l'association des Compagnons de Maguelone pour la souscription de MAET en 2012 – Résolution de problèmes d'éligibilité (statuts, surface agricoles...).

2.1.4. Recensement des adhérents potentiels à la Charte Natura 2000 et promouvoir la Charte pour développer les adhésions

Un temps important d'animation a été consacré à la signature de la Charte Natura 2000 par les acteurs cynégétiques du territoire, en partenariat avec les Fédérations Régionale et Départementale des Chasseurs.

2.2. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB.

2.2.1. Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

- ☞ **Rédaction d'un dossier de presse** dans le cadre de la signature de la Charte Natura 2000 par les chasseurs
- ☞ **Communication autour de la signature de contrat Natura 2000** pour la réduction des nuisances liées au Goéland leucopnée
- ☞ **Mise à disposition de l'information et des données relatives au DOCOB.**
Les données des DOCOB ont été diffusées aux acteurs du territoire à leur demande, notamment aux techniciens des communes, aux acteurs, à certains services de l'Etat (DREAL police de l'Eau, DDTM, Préfecture de l'Hérault ...), Département de l'Hérault, Région LR, Agence de l'Eau RMC.
Les données ont été diffusées par email et sous forme de CD Rom.
Interview accordés et articles rédigés pour la presse locale.

2.2.2. Etablir et mettre en œuvre un plan de communication global

- ☞ **Travail à la création d'une rubrique Natura 2000 pour le futur site internet du Siel.** Le Site du Siel est en cours de création, il sera mis en ligne en début d'année 2012. L'ensemble des textes et illustrations concernant la rubrique Natura 2000 ont été finalisés.

Dans le plan de communication global pour le site Natura 2000 étaient également prévues la réalisation et l'édition d'une plaquette d'information et d'un bulletin Siel spécial Natura 2000. Ce travail a été reporté dans l'attente d'avoir plus de données concrètes à communiquer et d'actions à décrire, notamment en lien avec la contractualisation.

2.2.3. Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs ou opérateurs pour mutualiser les expériences de gestion.

- ☞ **Participation aux réunions régionales et départementales des opérateurs Natura 2000 :**
 - Réunion départementale des opérateurs le 22 septembre 2010 à La Grande Motte,
 - Réunion régionale des opérateurs le 4 octobre 2011 à Gignac,
- ☞ **Participation aux réunions techniques MAEt**
 - Réunion de la CRAE le 24 mars 2011 à Montpellier,
 - Réunion technique sur la mise en œuvre des MAEt Phyto le 4 juillet 2011 à Montpellier,
 - Journée technique MAEt le 20 octobre 2011 à Montpellier.
- ☞ **Participation aux réunions techniques et/ou comité de pilotage des sites Natura 2000** voisins, notamment le site « Etangs de Thau », puisqu'une partie des étangs de Frontignan sont concernés par le site Natura 2000 de l'étang de Thau et **échanges techniques avec d'autres opérateurs Natura 2000** (SYMBO, SMCG, SMBVA, Parc Narbonnaise, Parc des Alpilles...) dans le cadre de la mise en œuvre de la contractualisation mais aussi dans de la réalisation des actions LIFE+LAG'Nature.

2.3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

2.3.1. Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB

- ☞ **Mettre en œuvre les actions contractuelles.** Ce travail a consisté à réaliser les actions du DOCOB pouvant bénéficier de financements Natura 2000 :
 - Contrat Natura 2000 pour la réduction des nuisances du Goélands leucopnée,
 - Lancer le projet de contrat sur les Steppes salées des Aresquiers et des Salins de Frontignan,
 - Lancement de l'étude sur les herbiers à phanérogames des étangs d'Ingril sud et des Mouettes à Frontignan,
 - Organiser la cérémonie de signature de la Charte Natura 2000 par les chasseurs du territoire,
 - Lancer et participer aux diagnostics préalables à la contractualisation.

- ☞ **Mettre en œuvre les actions non contractuelles.** Ces principales actions ont été listées dans le programme détaillé d'activités ; elles répondent à de nombreuses fiches actions du DOCOB. Un tableau de bord de mise en œuvre du DOCOB est joint en annexe du rapport d'activités.

- ☞ **Participer à la mise en œuvre des actions du LIFE+ LAG'Nature.** En 2011, toutes les actions prévues dans le programme LIFE+LAG Nature ont été mise en œuvre et les travaux réalisés sur le terrain. Ces travaux sont décrits page 14 du présent rapport d'activités.

2.3.2. Renseigner l'outil informatique SUDOCO

Cette action a consisté à mettre à jour la base de données SUDOCO pour l'année 2011.

2.3.3. Animation des groupes de travail

- Réalisation de 3 réunions avec le groupe « Chasse et activités cynégétiques »,
- Remobilisation du groupe de travail « Gestionnaires de sites » : réalisation de 2 réunions.

2.3.4. Etablir le rapport annuel d'activités

Rédaction du rapport d'activités pour l'année 2011. Validation par les services de l'Etat et présentation en COPIL et conseil syndical du Siel.

2.3.5. Réunion et secrétariat du COPIL

Il s'agit d'organiser, de préparer et d'animer le comité de pilotage au cours duquel l'animateur présente le bilan de la seconde année de mise en œuvre du DOCOB et de son programme d'actions pour 2012/2013.

2.3.6. Programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir

- ☞ Etablissement du dossier de demande de subvention pour les années 2012/2013.

2.3.7. Recherche de financements complémentaires pour les actions identifiées

Comme chaque année, le Siel réunit ses principaux partenaires financiers (Région LR, Département de l'Hérault, Agence de l'Eau) pour présenter les actions en cours et les projets d'actions pour l'année suivante.

Un travail de concertation avec les financeurs pressentis (Thau Agglo, EID Méditerranée, Département de l'Hérault, Région LR et Conservatoire du Littoral) pour la signature du Contrat Natura 2000 sur les Steppes salées a été réalisé durant tout le 2^{ème} semestre 2011.

2.4. Mise à jour du DOCOB

Les premières mises à jour du DOCOB ont été réalisées en début d'année 2011 et ont consisté à une modification du Projet Agro Environnemental (PAE) du site. Pour rappel, le PAE fixe les mesures auxquelles peuvent souscrire les agriculteurs dans le cadre des MAEt.

Le projet initial ne proposait qu'une mesure en faveur de la viticulture. En 2011, 3 nouvelles mesures pour la vigne ont été ajoutées au PAE, proposées à la DRAAF et validées en commission régionale Agro –environnementale en mars 2011.

Il s'agit des mesures :

- PHYTO_02 : Absence de désherbage chimique en viticulture
- PHYTO_10 : Absence de traitements herbicides dans l'inter-rang en viticulture.
- BIOCONV : Reconversion vers l'agriculture biologique

Un important travail a également consisté à l'actualisation des données et couches SIG acquises entre 2008 (fin des diagnostics) et 2011 :

- ☞ Intégration des nouvelles données agricoles acquises au cours des enquêtes et de la prospection de futurs bénéficiaires MAEt,
- ☞ Actualisation des données foncières,
- ☞ Actualisation des données écologiques issues des diagnostics écologiques réalisés dans le cadre des projets de contrats (MAEt et non agricoles non forestiers),

2.5. Veille environnementale

2.5.1. Informer et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme et de planification

- ☞ Portée à connaissance des données du DOCOB dans le cadre des documents de planification et participation à diverses réunions. Il s'agit essentiellement de transmettre les données du DOCOB et/ou de rencontrer les porteurs de projets pour discuter ensemble des enjeux du site Natura 2000.
 - ☞ Suivi des dossiers SAGE de Thau et révision du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens,
 - ☞ Suivi du SCOT de Thau,
 - ☞ Suivi des PLU de plusieurs communes dont Frontignan, Vic la Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone.
- ☞ Sollicitations diverses par des maîtres d'ouvrage ou les bureaux d'étude mandatés.
- ☞ Mise à disposition des données cartographiques et SIG du DOCOB

Dans le cadre de la veille environnementale, toute diffusion, hors document PDF du DOCOB, se fait sous forme de convention de mise à disposition des données. Deux conventions ont été signées en 2011 pour les projets suivants :

- Etudes complémentaires pour le projet de création de port Marianne à Montpellier et la mise en navigabilité du Lez entre le Port Marianne et le canal du Rhône à Sète (01/09/2011)
- Evaluations environnementales et des incidences Natura2000 du SCOT de Thau (19/09/2011)

2.5.2. Informer, évaluer et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

Il s'agit surtout de répondre à diverses sollicitations dans le cadre d'études d'incidences. Principaux dossiers ayant nécessité un suivi :

- PLU Frontignan,
- Evaluation incidence SCOT de Thau,
- Etude de submersion marine sur le lido de Pierre Blanche,
- Projet de concession de plage de Frontignan.

Ci-joint le tableau de suivi des informations transmises dans le cadre des évaluations d'incidence.

2.5.3. Suivi du site par des prospections de terrain

Une veille environnementale est assurée depuis plusieurs années sur les étangs palavasiens par une prospection régulière sur le terrain à travers des tournées de suivi.

Depuis que le Siel assure les missions d'opérateur et d'animateur Natura 2000, une attention particulière est apportée aux habitats et espèces d'intérêt communautaire et aux enjeux du site Natura 2000.

2.5.4. Relation avec les services de l'Etat (DDTM/DREAL).

- ☞ Réunions de travail Siel/DDTM : 15 avril, 23 mai, 1^{er} juillet et 11 octobre 2011.
- ☞ Echanges d'information, de mail et validation des documents liés à Natura 2000...

3. Mise en œuvre des actions contractuelles du DOCOB

3.1. Les Mesures Agro Environnementales territorialisées ou MAEt.

Ces mesures constituent les contrats Natura 2000 agricoles.

- ***Intégration des nouvelles fiches MAEt PHYTO et BIOCONV dans le PAE du site Natura 2000 et promotion des ces nouvelles mesures***

Trois nouvelles mesures ont été proposées à la DRAAF pour leur intégration au PAE du site des étangs palavasiens dès mai 2011. Il s'agit des mesures :

- LR_ETPA_VI1 (PHYTO_10) : Absence d'herbicides dans l'inter-rang en viticulture
- LR_ETPA_VI2 (PHYTO_2) : Absence de désherbage chimique en viticulture
- LR_ETPA_VI3 (BIOCONV) : Conversion à l'agriculture biologique

Suite à la validation de ces nouvelles mesures en CRAE, le Siel a rédigé les cahiers des charges nouvelles fiches mesures, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Ces nouvelles mesures ont été présentées au printemps 2011 à 3 domaines viticoles : Association des compagnons de Maguelone, Château d'Exindre et Domaine du Chapitre à Villeneuve-lès-Maguelone. Ce travail doit se poursuivre auprès des caves coopératives de Mireval et de Frontignan, ainsi que du Domaine du Mas Rouge à Vic la Gardiole avant la fin de l'année 2011.

Porter à connaissance de l'information auprès du CIVAM Bio34 pour diffusion sur leur site internet.

▪ *Engagements des exploitants agricoles*

Deux éleveurs ont sollicités l'animateur pour une contractualisation de mesures sur milieux pâturés remarquables sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone. Les deux éleveurs sont exploitants sur le site des Salines de Villeneuve et conventionnés avec le Conservatoire du Littoral et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

Animation de 5 réunions inter-services pour préparer les projets de contractualisation avec les gestionnaires, le CEN LR, le Conservatoire du Littoral et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

Pour des raisons d'inéligibilité, les deux éleveurs pressentis n'ont pu souscrire de MAEt en mai 2011 (problème de statut agricole et manque de surface agricole). Ces problématiques d'éligibilité étant aujourd'hui résolues, les deux éleveurs souscriront une MAEt en mai 2012.

L'association des Compagnons de Maguelone a également sollicité le Siel pour la souscription de la mesure VI2 sur l'absence de désherbage chimique. La souscription à la mesure n'a pu se faire en mai 2011 pour des raisons d'inéligibilités liées aux statuts de l'association.

Celle-ci a souscrit en juillet 2011 une mesure de reconversion à l'agriculture biologique. Un travail est en cours avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour l'intégration de cette reconversion biologique dans une MAEt pour la mesure VI3 en mai 2012.

Les diagnostics écologiques ont été réalisés en totalité ou pour partie sur ces trois exploitations ; ils seront néanmoins à compléter en 2012 sur les exploitations des deux éleveurs de Villeneuve-lès-Maguelone.

▪ *Assistance technique et administrative au montage des MAEt*

Rédaction de deux conventions de partenariat :

- 1 convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour le volet agricole des MAEt.
- 1 convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels LR (CEN LR) pour les diagnostics écologiques et l'expertise naturaliste.

L'animateur a participé aux diagnostics écologiques.

▪ *Appui au montage administratif et gestion des pièces des dossiers*

Transmission des données entre les services (RPG, données écologiques...), contacts avec les agriculteurs, lien entre les prestataires (Chambre d'Agriculture et CEN LR) et les gestionnaires et propriétaires concernés par la MAEt (Conservatoire du Littoral...), appui à la résolution des problèmes d'inéligibilité des agriculteurs.

3.2. Les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers

☞ **Un seul contrat** a été monté en 2011. Il s'agit d'un contrat Natura 2000 A32327P « **Gestion expérimentale du Goéland leucophée sur les sites à laro limicoles patrimoniaux** », sous maîtrise d'ouvrage Siel. La signature du contrat est prévue en décembre 2011 pour une mise en œuvre de l'action dès mars-avril 2012. Coût total du contrat : 33 000 € TTC.

☞ **Important travail d'animation, de concertation et de recherche de financement** pour la signature d'un contrat Natura 2000 A32323P et A32324P « **Protection des stations steppes salées méditerranéennes par la canalisation du public et la mise en défens de l'habitat sur les sites des Salins de Frontignan et du Bois des Aresquiers** ». Maître d'ouvrage pressenti : Thau Agglomération.

Plusieurs réunions ont été réalisées pour la mise en œuvre de ce projet :

- 3 réunions techniques et financières avec Conservatoire du Littoral, les gestionnaires, la DDTM34, le Département de l'Hérault
- 3 visites de terrain, notamment avec l'ONF et le service sport du Département de l'Hérault,
- 1 visite avec l'Inspecteur des sites classés.

Le plan de financement doit être finalisé d'ici la fin de l'année 2011. La signature du contrat Natura 2000 est prévue pour le second semestre 2012 et l'engagement des travaux au cours de l'été 2013. Budget estimatif : 320 000 € TTC.

☞ Enfin, un contrat Natura 2000 était prévu pour la **gestion des prés salés et de la roselière** du Boulas sur la commune de Mireval. **Ce contrat est abandonné, néanmoins l'action est maintenue mais sous un autre mode de réalisation.** La gestion de ces habitats naturels et d'espèce se fera par la mise en place d'un plan de pâturage sur l'ensemble des parcelles communales et du Conservatoire du Littoral, avec suivi des habitats et contrôle des éleveurs par les gestionnaires en place que sont Thau Agglomération, le CEN LR et le Siel.

La mise en place de ce plan de pâturage pourra aboutir à la signature d'une mesure MAEt en mai 2012 ou 2013.

▪ *Réalisation des diagnostics écologiques préalables à la contractualisation*

2 diagnostics préalables à la contractualisation étaient prévus :

- Sur le secteur Prévost-Sarrazine pour la réalisation d'actions en faveur des laro limicoles,
- Sur les marais de Mignon et prés salés environnants pour une mise en gestion de l'habitat par le pâturage.

Ces diagnostics n'ont pas été réalisés en 2011.

Compte tenu du travail et des expertises nécessaires pour la réalisation du contrat Natura 2000 sur les Goélands et les projets de plan de pâturage, les jours de travail CENLR initialement prévus ont été basculés sur ces opérations.

3.3. La Charte Natura 2000

Cette année d'animation a été marquée par la signature de la Charte Natura 2000 par les 8 associations locales de chasse présentes sur le territoire des étangs palavasiens. La cérémonie a eu lieu le 24 juin 2011 en présence de la directrice de la DDTM de l'Hérault, du Président des fédérations de chasseurs et de nombreux élus régionaux, départementaux et locaux.

- 5 réunions préparatoires ont été réalisées avec les sociétés locales de chasse, les fédérations et la DDTM,
- Etablissement d'un dossier de presse,
- Organisation de la cérémonie de signature,
- Contact avec la presse et communication autour du projet.

3.4. Amélioration des connaissances

Pour répondre à la fiche action ETU01 du DOCOB une étude sur les herbiers à phanérogames des étangs d'Ingril Sud et des Mouettes sur la commune de Frontignan a été lancée en octobre 2011. Le prestataire retenu est le bureau d'étude P2A. Cette étude sera menée en partenariat avec les gestionnaires des sites concernés, Thau Agglomération et EID Méditerranée.

Cette étude doit permettre :

- de réaliser un état des lieux des herbiers,
- d'identifier les principales menaces qui pèsent l'habitat et d'estimer l'impact des activités nautiques,
- de proposer des actions de gestion et/ou de restauration à mettre en œuvre.

Calendrier de l'étude :

- octobre 2011 à février 2012 : photo interprétation, zonage à dire d'acteurs, 1ères prospections terrain et rédaction du protocole d'évaluation des activités nautiques sur Ingril sud
- Février/mars 2012 : 1^{er} comité de pilotage
- Mai à juillet : cartographie de terrain et analyse des données
- Septembre 2012 : 2^{ème} comité de pilotage
- Novembre 2012 : Restitution de l'étude en COPIL Natura 2000.

Coût de l'étude (financement Etat/Siel) est de 10 830 € TTC.

4. Mise en œuvre des actions hors dispositif contractuel du DOCOB

4.1. Les actions Siel hors dispositif contractuel

Plusieurs actions hors dispositif contractuel classique (MAET, Contrat ou Charte) ont été poursuivies ou lancées sur le site Natura 2000 des étangs palavasiens. Ces actions sont incontournables puisqu'elles répondent, autant que le DOCOB, aux enjeux du site et contribuent à la restauration et au maintien de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

4.2. Les actions du programme LIFE+ LAG'Nature

Le Siel est l'un des 5 opérateurs régionaux bénéficiant du programme LIFE + LAG'Nature.

En 2011, les trois principales actions du LIFE ont été mise en œuvre sur le site :

☞ **Travaux de restauration des connexions hydrauliques entre les zones humides périphériques des étangs palavasiens.**

Les travaux ont consisté à

- restaurer plusieurs kilomètres de roubines (débroussaillage, élagage et curage) sur les communes de Vic la Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone
- restaurer 2 connexions hydrauliques, l'une entre les Salines de Villeneuve et l'étang de Vic ; la seconde entre le canal de ceinture des Salins de Frontignan et l'étang d'Ingril nord.

☞ **Lutte à grande échelle contre la tortue de Floride.**

- Poursuite des campagnes de piégeage sur les marais du Méjean à Lattes,
- Piégeage de secteurs sensibles sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et surveillance de roubines sur les marais de Vic la Gardiole.

☞ **Gestion de la fréquentation sur les habitats périlagunaires et lagunaires sur les étangs palavasiens.**

Travaux réalisés sur le site des Salines de Villeneuve :

- Mise en défens de secteurs par la pose de ganivelles, potelets bois...
- Remise en état et restauration de prés salés,
- Mise en place de panneaux de sensibilisation et d'information.

5. Fonctionnement administratif et financier lié à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB

Le comité de pilotage pour l'année 2011 est programmé le jeudi 24 novembre 2011 à Villeneuve-lès-Maguelone.

Au cours de la réunion seront présentés :

- la mise en œuvre des actions du DOCOB pour l'année 2011-
- un programme prévisionnel pour l'année 2012.

6. Perspectives d'animation 2012-2013

6.1. Contractualisation

☞ **Concernant les MAEt**

- Promotion des mesures destinées à la viticulture auprès des grands domaines viticoles et caves coopératives du territoire. Recherche de volontaires.
- Signature de 2 MAEt pâturage sur le site des Salines de Villeneuve.
- Recherche de nouveau signataire de MAEt pâturage ou fauche.

☞ **Concernant les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers**

- Mise en œuvre du contrat Natura 2000 « Gestion expérimentale du Goéland leucopnée sur les sites à Laro limicoles »
- Rédaction et montage du Contrat Natura 2000 en faveur des steppes salées méditerranéennes sur les Salins de Frontignan et Bois des Aresquiers. Signature prévue en décembre 2012.
- Recherche de nouveau bénéficiaire de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers.
 - Projet de gestion du marais de Mignon à Frontignan
 - Projet de travaux de gestion hydraulique et de curage sur les Salines de Villeneuve-lès-Maguelone...

☞ **Concernant la Charte Natura 2000**

Poursuite du travail de promotion de la Charte Natura 2000, notamment auprès des partenaires techniques du Siel (Offices de tourisme, EID Méditerranée....)

6.2. Actions hors dispositif de contractualisation

Poursuite de la mise en œuvre des actions du DOCOB hors dispositif contractuel, notamment :

- Animation du plan de pâturage sur les prés salés de Mireval et roselière du Boulas,
- Suivi de la reproduction des laro limicoles,
- Finalisation des travaux hydrauliques du LIFE LAG Nature,
- Mise en œuvre du plan de gestion des Salines de Villeneuve,
- Poursuite du programme Vert Demain,
- Programmation de chantier d'élimination d'espèces végétales envahissantes,
(....)

6.3. Etude

Finalisation de l'étude sur l'état de référence des herbiers à phanérogames sur les étangs d'Ingril sud et des Mouettes.

Restitution de l'étude prévue lors du COPIL de fin d'année 2012.

6.4. Communication

Mise en service du site internet du Siel avec la rubrique Natura 2000.

Constitution d'un dossier de presse sur les premières années d'engagement dans la démarche de 2007 à 2011.

ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITES

- Annexe 1 : Réunions suivies et/ou animées dans le cadre de l'animation 2012 du DOCOB
- Annexe 2 : Nouvelles fiches mesures intégrées au PAE du site
- Annexe 3 : Tableau de suivi des informations transmises dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000
- Annexe 4 : Dossier de presse pour la cérémonie de signature de la Charte Natura 2000 par les acteurs cynégétiques
- Annexe 5 : Dossier de presse Natura 2000.

PIECES JUSTIFICATIVES, transmises à la DDTM 34

1. Diagnostics préalables à la contractualisation des MAEt, réalisés par le CEN LR,
2. Propositions de plan de pâturage pour la gestion des prés salés sur la commune de Mireval,
3. Bilan des opérations réalisées sur les tortues de Floride dans le cadre du programme LIFE+Lag'Nature